Rétablissement de la continuité écologique entre la Selle et l'Escaut à Denain

Enjeu : continuité piscicole entre l'Escaut et le bassin versant de la Selle

- Montant des travaux : 1 222 350 € TTC
- Opération cofinancée par l'Agence de l'Eau à 80%
- Projet élaboré en collaboration avec l'Agence de l'Eau, l'OFB, la Fédération de Pêche du Nord et le syndicat du bassin versant de la Selle

Vue de l'ouvrage existant

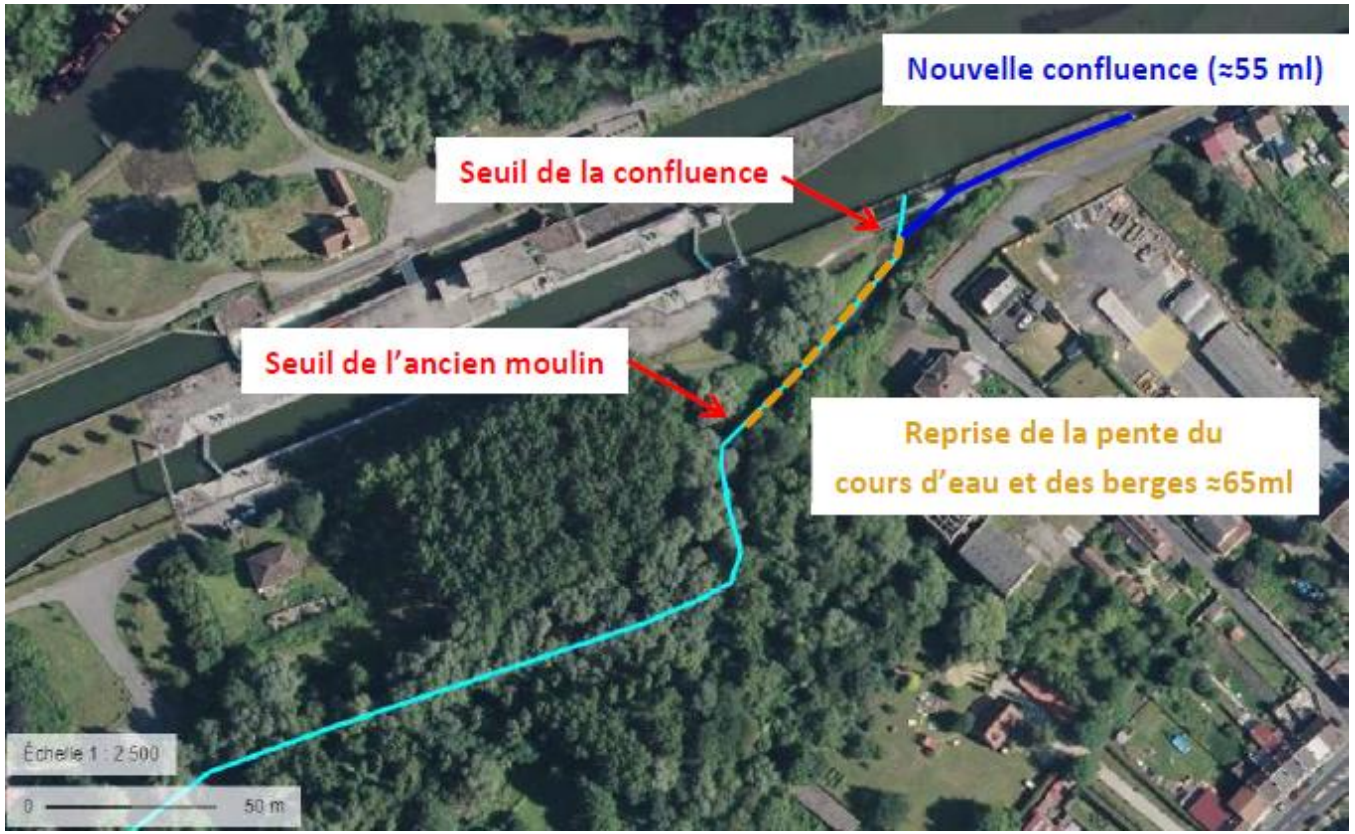

Travaux d'aménagement d'une nouvelle confluence, dans un contexte techniquement complexe (proximité de l'écluse) :

- Suppression des 2 seuils et autres ouvrages existants
- Aménagement d'une rampe enrochée en déplaçant la confluence
- Reprofilage du cours d'eau (pentes et berges) et amélioration de sa morphologie
- Rétablissement de la passerelle piétonne

Travaux préparatoires décembre 2020-février 2021

Travaux principaux juin-novembre 2021

Aménagement d'une rampe à anguilles dans le cadre de la restauration de l'écluse de Denain

Enjeu : franchissabilité de l'écluse pour l'anguille

- Travaux inscrits dans le cadre d'un programme global de restauration de l'écluse de Denain*, couplés à la réalisation d'un nouveau barrage à clapets
- Montant global des travaux de restauration de l'écluse : 8,6 M€ TTC
- Coût dédié à la rampe à anguilles : 680 k€ TTC (assiette du cofinancement par l'Agence de l'Eau)
- **Travaux 2021-2022 (dont barrage et rampe à anguilles en 2021)**

* *Travaux de génie civil et de vantellerie, réfection du terre-plein central et du sas de l'écluse, réhabilitation des bâtiments, retrait des anciennes portes secteur du petit sas de l'écluse, réalisation d'un nouveau barrage à clapets et d'une rampe à anguilles.*

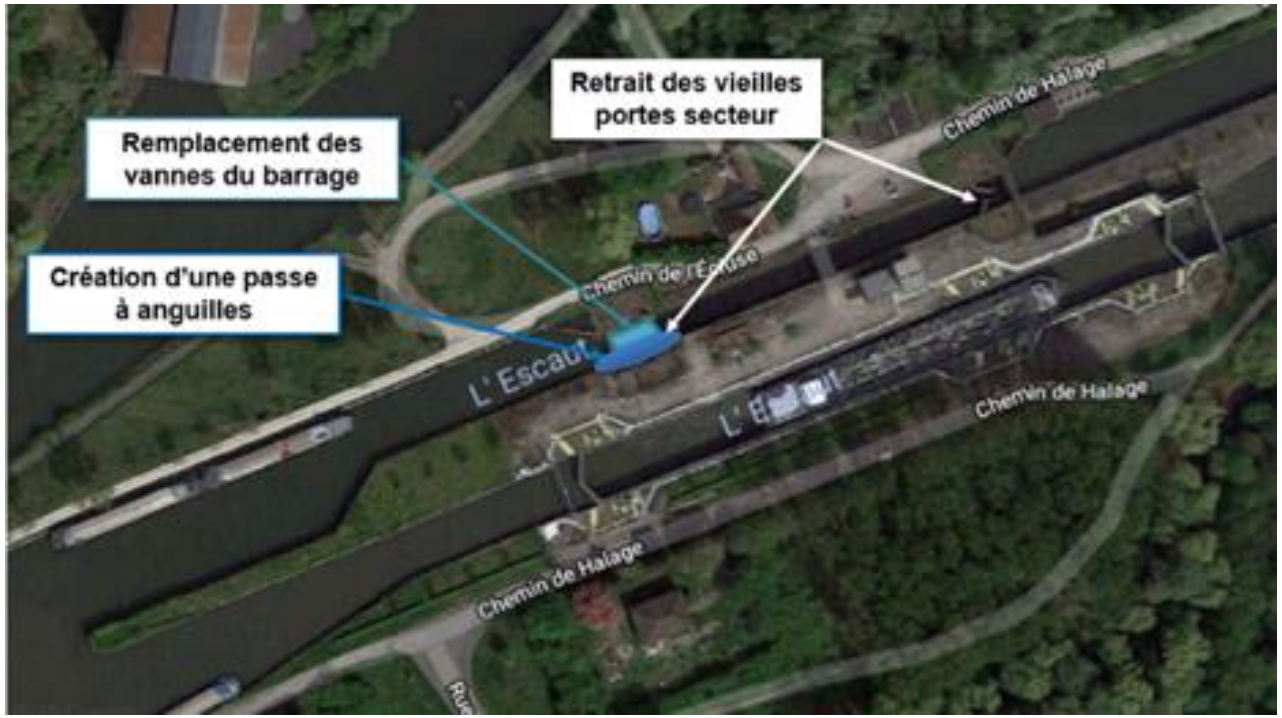

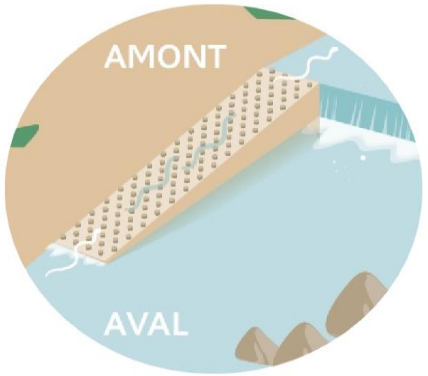

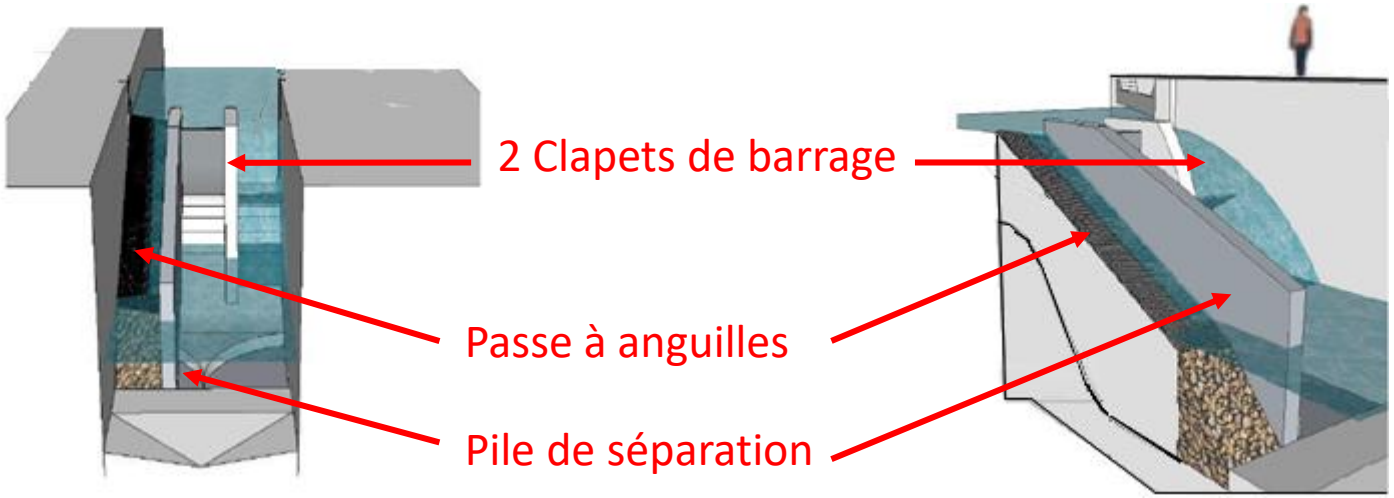

Type de revêtement

Remise en navigation du canal de Condé-Pommeroeul

→ Mesures compensatoires : une opportunité de recréer des milieux humides et des zones de fraie, un enjeu fort pour certaines espèces

Vue d'ensemble des espaces naturels recréés

- Frayère à brochets (TD 18)
- Zone humide (TD 108)
  Aménagées en 2018-19
- 3 grèves alluviales
  Aménagement prévu en 2023

NB : une convention de partenariat entre VNF et la Fédération de Pêche du Nord, prévoit un suivi piscicole pour mesurer l'efficacité des travaux, ainsi qu'un accompagnement technique de la Fédération pour les travaux à venir.

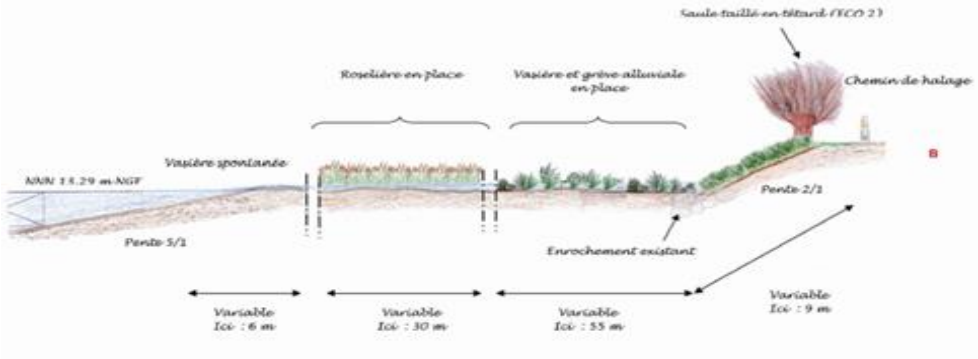

Coupe de principe – aménagement d'une grève alluviale

Images aériennes des zones humides et frayères aménagées

ex-TD 18

ex-TD 108